

Commune de SAINT SANTIN
CONSEIL MUNICIPAL du 2 février 2024

Le 2 février 2024 à vingt heures trente, le conseil municipal s'est réuni sur convocation ordinaire du 23 janvier 2024, sous la présidence de Mme Michèle COUDERC, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs George ALEXANDRU, Guy BERGON, Hervé CARRIERE, Jean-Marie CASTANIER, Michèle COUDERC, Marc COUDON, Dominique FEYT, Alexandre GRATACAP, Sébastien IMBERT, Cécile PRONZAC, Sébastien IMBERT, Marion TABEYSE, Véronique VENZAC

Absente : Cyntia ANDIREU ayant donné pouvoir à Guy BERGON

Secrétaire de séance : PRONZAC Cécile

Avant d'aborder l'ordre du jour, le conseil municipal approuve le compte-rendu du précédent conseil municipal en date du 15 décembre 2023 à l'unanimité.

Comptes Administratif budget principal et budget lotissement 2023

BUDGET PRINCIPAL : Cécile PRONZAC donne lecture du Compte Administratif 2023 et de la note synthétique de ce CA 2023 qui peut être résumé ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat 2023 : + 125 277,13 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat 2023 : - 114 890,40€

Résultat de clôture de l'exercice : + 10 386,73€

Restes à réaliser Dépenses : 13 450,00 € / Recettes : 20 0000 €

Le Compte Administratif 2023 de la commune est identique au Compte de Gestion dressé par le comptable public et présente le même résultat pour l'exercice 2023, le Conseil municipal l'approuve.

BUDGET LOTISSEMENT : Cécile PRONZAC donne lecture du Compte Administratif 2023 qui peut être résumé ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat 2023 : 0 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat 2023 : - 3 248,62€

Résultat de clôture de l'exercice 2023 : - 3 248,62 €

Le Compte Administratif 2023 du lotissement est identique au Compte de Gestion dressé par le comptable public et présente le même résultat pour l'exercice 2023, le Conseil municipal l'approuve.

Michèle COUERC précise que, sur l'exercice 2024, tous les lots du lotissement auront été vendu. Il faudra en 2025, clôturer ce budget. Les dépenses étant plus importantes que les recettes il faudra donc prévoir le montant nécessaire à cette clôture en équilibrant les comptes avec le budget principal.

Comptes de Gestion budget principal et budget lotissement 2023

Michèle COUDERC déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 pour les Budgets Principal et Lotissement par le comptable public, visés et certifiés conformes, n'appellent ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes. Le conseil municipal approuve ces comptes de gestion.

Affectation du Résultat 2023

Le Conseil Municipal réuni, après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023, constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 125 277,13 € décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

A Résultat de l'exercice	+ 125 277,13 €
B Résultats antérieurs reportés	+ 147 700,46 €
C Résultat à affecter	+ 272 977,59 €
D Solde d'exécution d'investissement	- 154 711,71 €
1) Affectation en réserves en investissement	154 711,71 €
2) Report en fonctionnement	118 265,88 €

Etat récapitulatif des indemnités versées aux élus en 2023

La loi n°2019-1461 du 29 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, en son article 93, codifié à l'article L.2123-24-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoit que chaque année, les communes établissent un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal. Cet état est communiqué chaque année aux conseillers municipaux avant l'examen du budget de la commune. Conformément à cet article vous trouverez ci-dessous, la liste des montants bruts des indemnités perçues au titre de l'année 2023 par les élus siégeant au conseil municipal.

TABLEAU DES INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS AU 31/12/2023

FONCTION	TAUX APPLIQUE	MONTANT MENSUEL BRUT
Maire	31,00 %	1 266,33
1 ^{ère} Adjointe	8,25 %	337,08
2 ^{ème} Adjoint	8,25 %	337,08

Projets 2024 à définir

Michèle COUDERC demande aux conseillers municipaux d'examiner les travaux à mettre en place sur l'année 2024 afin de prévoir le budget pour la prochaine séance du conseil.

Elle présente les projets qu'il faudrait réaliser, à savoir :

- Dernière tranche de réhabilitation cœur de village à Saint Julien de Piganiol Rue du Couvent : cout d'environ 200 000 € HT pour la totalité de la tranche sachant qu'au-delà de 100 000 € HT il faut faire un appel d'offre dans le cadre d'un marché public, que les subventions du Département ne sont attribuées qu'après étude du CAUE et désignation d'un maître d'œuvre pour suivre les travaux. Un dossier DETR pourra être déposé mais sans aucune certitude quant à son attribution.

- Réfection de l'appartement au-dessus de la bibliothèque de Saint Julien de Piganiol : cout d'environ 70 000 € HT et aucunes subventions pour ce genre de travaux.
- Réfection de la digue du plan d'eau de Saint Julien de Piganiol suite à une fuite : cout non estimé, à voir dans le cadre du programme de voirie annuel.

Après avoir fait un tour de table les élus se prononcent en majorité pour les travaux du cœur de village de Saint Julien de Piganiol avec des points à définir après devis auprès d'entreprises spécialisées, quant au type de surfacage de la chaussée, à l'installation ou non de bordures de chaussée mais aussi sur le découpage en plusieurs tranches de ces travaux ou la réalisation en une seule tranche.

Il conviendra également de rencontrer les riverains car certains points de la voirie sont dans le domaine privé.

Les travaux de réfection de l'appartement de Saint Julien de Piganiol seront examinés en 2025 avec la fin d'un des emprunts contracté par la commune pour un ancien projet.

Centre de Santé : information sur l'ouverture

Il est désormais ouvert et les utilisateurs sont très contents de ce nouveau service. Hormis quelques difficultés suite au changement du sens de circulation des véhicules aux abords du centre de santé cette structure fonctionne bien.

Projet lotissement Aveyron Habitat : avancé du dossier

Le permis de construire a été déposé. L'implantation de la Maison des Assistantes Maternelle a été modifiée afin d'optimiser l'espace et les couts.

Mise à jour tarifs photocopies en mairie

Les tarifs de participation aux frais de photocopies des particuliers sont modifiés à compter du 02/02/2024 afin de prendre en compte l'augmentation des prix des consommables (cartouches d'encre, papier). Les nouveaux tarifs sont les suivants :

Format	Couleur N/B	Tarif en €
A4	N/B	0,30
A3	N/B	0,60
A4	Couleur	0,60
A3	Couleur	1,20

Mise à jour tarifs de remplacement de la vaisselle des salles des fêtes

Dans le même but les tarifs sont modifiés de la façon suivante :

Remplacement matériel	Tarif
Remplacement table, banc ou chaise à l'unité	20,00
Remplacement vaisselle à l'unité	
Assiettes, verres, bol	1,50
Couteau, fourchette ou cuillère	1,00
Saladier, casserole	6,00

Informations diverses

Entretien route d'Aurières à Saint Julien de Piganiol :

La route d'Aurières qui va du cimetière de Saint Julien de Piganiol vers le lieudit Aurières dans le Cantal est très abîmée et de gros nid de poule se sont formés. Il se trouve que cette route est pour sa grande partie située dans le Cantal sur la commune de Saint Santin de Mours. Une rencontre entre les élus de l'Aveyron et du Cantal a eu lieu afin de discuter de l'entretien de cette chaussée. Mais aucune décision n'a été prise. Les élus décident qu'en urgence les agents de la commune de Saint Satin d'Aveyron vont reboucher les trous la semaine prochaine mais qu'il convient de fixer une réunion avec la mairie du Cantal afin de conclure un accord pour le partage des frais entre les deux mairies à part égale.

Bilans Repas des Aînés et Téléthon :

Michèle COUDERC donne le bilan financier du repas des Aînés et du Téléthon qui sont les suivants :

Cout Repas des Aînés pour la commune : 1 314,77 € soit 21,55 € par personne.

Cout du Téléthon pour la commune : 338,11 €

Concernant le Téléthon il sera à prévoir au budget 2024 un montant fixe alloué à cette manifestation car d'année en année son montant augmente.

Bilan 2023 France Services :

Michèle COUDERC fait un rapide bilan de l'activité de la Maison France Services pour l'exercice 2023. On constate que le nombre d'accompagnement augmente fortement au 3^{ème} trimestre soit à l'arrivée du nouvel agent France Services. Sur l'année, 1 866 accompagnements ont été réalisés principalement pour des dossiers retraites et la population la plus représentée est celle de Decazeville.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15